



RAPPORT FINAL

**RECOMMANDATIONS
ET PISTES D' ACTIONS
FÉVRIER 2023**

**Portrait provincial des
services alimentaires
de maintien à domicile
des personnes âgées**

Table des matières

1. RAPPEL SOMMAIRE DU PROJET	04
2. JALONS DU PROJET	06
1.1. Recherche documentaire sur les services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec	06
1.2 Cartographie de l'écosystème alimentaire de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie au Québec	08
1.2.1 Réaliser un portrait provincial des services alimentaires offerts.....	08
1.2.1.1 Les services offerts	08
1.2.1.2 Les critères d'admissibilité aux services	10
1.2.1.3 Les freins rencontrés par les organismes	10
1.2.1.4 Les solutions envisagées par les organismes	11
1.2.2 Identifier les enjeux et les leviers afin d'émettre des recommandations et des pistes d'action	11
1.2.2.1 Les difficultés vécues et les stratégies envisagées	13
1.2.2.2 Les stratégies les plus porteuses collectivement sur les territoires	20
3. RECOMMANDATIONS ET PISTES D'ACTION DANS UNE VISÉE DE TRANSFORMATION	24
4. CONCLUSION	29
5. SOURCES	30
6. ANNEXES	31



REMERCIEMENTS

Nous tenons en premier lieu à remercier sincèrement Mme Béatrice Godard, Ph.D., chercheuse à l'Université de Montréal qui a pris sous son aile ce mandat de dresser un *Portrait provincial des services alimentaires de maintien à domicile des aînés en perte d'autonomie*.

Nous aimerions aussi remercier chaleureusement La Fondation Mirella et Lino Saputo pour leur soutien financier qui a rendu possible la réalisation de ce portrait.

Nous aimerions également adresser notre sincère reconnaissance à plusieurs autres personnes qui ont collaboré à ce portrait provincial des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées.

- Mesdames Malorie Sarr-Guichaoua et Tsanta Sarindra Sen Chen, qui étaient respectivement directrice générale et directrice adjointe du RPRQ, au moment où le projet a été initié et qui l'ont piloté.
- L'équipe d'étudiants de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke qui ont contribué au sondage en collectant et analysant les données sous la supervision de Madame Tsanta Sarindra Sen Chen et de Monsieur Sofiane Baba, professeur adjoint au Département de management et de gestion des ressources humaines : Pierre-Luc Beaumier, Samuel Chamberland, Patrick Martel-Christenson, Nancy Roussin, Jade St-Amand, Rébecca St-Hilaire.
- L'organisme Communagir qui a été mandaté pour préparer et animer les groupes de discussion dans huit régions du Québec et identifier des pistes et des stratégies pour que les services alimentaires de maintien à domicile s'adaptent à l'évolution et la croissance des besoins.
- Les membres de services alimentaires de maintien à domicile au Québec qui ont consacré du temps de répondre au sondage.
- Les 41 membres de services alimentaires de maintien à domicile dans huit régions du Québec qui ont dédié un temps précieux à partager leurs réflexions lors des groupes de discussion.

Le Regroupement des popotes roulantes du Québec les remercie pour tous les efforts qu'elles ont déployés dans l'élaboration de ce portrait.

Le RPRQ souligne aussi la contribution des membres du comité aviseur constitué des partenaires principaux du projet et les en remercie, ainsi que les membres du RPRQ qui ont participé aux ateliers d'échanges animés par Madame Micheline Bérubé durant le congrès annuel du Réseau les 1^{er} et 2 juin 2022.

1 RAPPEL SOMMAIRE DU PROJET

Suite à un sondage réalisé entre décembre 2021 et janvier 2022 auprès de ses membres afin de connaître les défis rencontrés pour maintenir l'offre de services de repas aux aînés en perte d'autonomie et aux autres personnes vulnérables, le Regroupement des Popotes Roulantes du Québec (RPRQ) décidait de réaliser un portrait provincial des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées. Ce portrait devait s'intéresser aux services de popotes roulantes, aux services (communautaires ou privés) s'y apparentant ainsi qu'à tous les services complémentaires pour proposer une vision large et inclusive. Il devait aussi interroger les synergies qui sont à l'œuvre et notamment les liens entre les institutions, les organismes communautaires et les partenaires privés, qui constituent cet écosystème, le tout dans un monde en changement, afin de soulever les enjeux et d'y apporter des pistes de solutions. À cette fin, une recherche incluant plusieurs jalons a alors été menée, afin de définir les services alimentaires de maintien à domicile, de les cartographier et de proposer des pistes d'actions pour que les organismes portant ces services s'adaptent à l'évolution et notamment la croissance des besoins, ainsi qu'aux enjeux auxquels ils sont confrontés.

En prélude, après trente ans d'existence, le congrès annuel du RPRQ, organisé les 1er et 2 juin 2022, fut une occasion de démarrer le processus de consultation. La question de l'adaptation aux besoins et de la définition des services fut abordée, amenant les membres à adopter une mission et une vision communes pour les trois prochaines années à venir. Ainsi, après une présentation des différentes définitions des concepts caractérisant les popotes roulantes, à savoir le soutien ou le maintien à domicile, la perte d'autonomie, les incapacités ou les limitations, la saine alimentation et l'insécurité alimentaire¹, les membres du regroupement ont pu questionner le service des popotes roulantes puis préciser qui sont les clients, les services et les partenaires d'une popote roulante. Il est ressorti que les composants clés des popotes roulantes sont les suivantes :

Clients	<ul style="list-style-type: none"> Personnes âgées ou en perte d'autonomie
Services	<ul style="list-style-type: none"> Livraison à domicile de repas sains et nutritifs à coûts abordables Avec vigilance/dans une approche bienveillante
Partenariats et ancrage dans la communauté	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats corporatifs, institutionnels, communautaires, municipaux et citoyens Réseau des popotes roulantes
	<ul style="list-style-type: none"> Autre proposition en marge de l'activité de synthèse Partenaires financiers (réseau public, réseau communautaire, entreprises privées et citoyens)

Ensuite, à partir de ces composantes clés, les membres ont été invités à décrire la mission actualisée des popotes roulantes et ont convenu que leur mission était d'« offrir du soutien à domicile par la livraison de repas sains et nutritifs à coût abordable dans une approche de bienveillance aux personnes âgées ou en perte d'autonomie ».

Quant à leur vision des popotes roulantes pour les trois prochaines années, les membres, répartis en six groupes, l'ont décrite de la façon suivante :

Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnu et appuyé par les instances gouvernementales ▪ Reconnaissance/visibilité accrues (pub TV, radio, panneaux publicitaires) ▪ Solidifier les liens entre les popotes ▪ Changer l'image et démystifier les tabous ▪ Accessibilité
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous voulons être connus et reconnus comme acteurs incontournables et accessibles par la communauté et nos partenaires
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2025, tous les aînés ou personnes en perte d'autonomie à travers le Québec auront accès à un service de livraison de repas facilitant leur soutien à domicile
Groupe 4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les popotes roulantes seront reconnues à juste titre comme un service essentiel et financées à la hauteur de son impact
Groupe 5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2025, être reconnu comme un acteur majeur dans le soutien à domicile des personnes aînées ou en perte d'autonomie et tous aient accès à nos services
Groupe 6	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2025, les popotes roulantes seront reconnues et soutenues comme des acteurs majeurs pour le maintien de leur mission à la communauté

Bien que ces visions respectives devaient être discutées lors d'une prochaine activité de consultation avec les membres, certains termes mis en évidence en gras dans le tableau, affichaient une certaine récurrence pour la majorité des équipes, témoignant ainsi de l'image projetée des popotes roulantes dans l'avenir, ce qu'elles souhaitent être pour les clients, les partenaires, et la communauté.



2 JALONS DU PROJET

1.1. Recherche documentaire sur les services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec

La première étape du projet a consisté en l'élaboration d'une recherche documentaire sur les services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec. Cette recherche a permis de constater que les services alimentaires se divisent en services offerts directement à domicile et en divers services d'aide alimentaire auxquels les personnes âgées peuvent recourir. Ces services visent en premier lieu la sécurité alimentaire, mais plus largement, ils permettent de pallier à la dénutrition, à la perte d'autonomie, à l'isolement, et qui plus est, de demeurer à domicile. Ils sont offerts à toutes les personnes qui les sollicitent, quelle que soit leur capacité financière. La promotion de la santé et la participation à vie sociale sont donc deux visées importantes de ces services. D'ailleurs, le gouvernement du Québec s'est doté au fil des années de plusieurs outils de gouvernance pour permettre l'accès à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif et à un coût raisonnable. En vingt ans, pas moins de 17 politiques et plans d'action ont été mis en place dans le but de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, incluant celles en perte d'autonomie². Ces politiques et plans d'action s'accompagnent de mesures d'investissements dans le domaine de la santé et des services sociaux pour le soutien à l'autonomie des aînés et l'amélioration de leur qualité de vie, notamment l'amélioration des services de soutien à domicile dont l'offre alimentaire. Ils s'accompagnent également de mesures fiscales pour contrer le gaspillage et l'insécurité alimentaires en favorisant les dons aux banques alimentaires et tout organisme de bienfaisance enregistré qui fait partie du réseau des banques alimentaires du Québec et qui exploite une entreprise de transformation d'aliments. Des crédits d'impôt peuvent aussi être appliqués tel que le Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés ou le Crédit d'impôt pour personne aidante. Le gouvernement du Québec s'est aussi doté de politiques de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire afin d'« assurer une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien de l'action communautaire, notamment en offrant « un soutien financier accru et prévisible aux organismes communautaires pour leur permettre de consolider leur offre de services »³. Toutefois, la littérature indique que les programmes gouvernementaux dédiés à l'aide alimentaire ne suffisent pas à répondre aux besoins des personnes âgées souhaitant demeurer à leur domicile et les organismes communautaires n'ont alors pas d'autres choix que de se tourner vers le secteur philanthropique et vers le bénévolat d'individus en sus de leurs employés salariés. Le manque de ressources financières amènerait également des organismes communautaires offrant des services alimentaires de maintien à domicile à restreindre leurs critères d'accessibilité selon l'âge, le lieu de résidence, le revenu, la fréquence d'accessibilité aux services⁴ ou encore les standards nutritionnels recommandés dans le guide alimentaire canadien. Depuis la pandémie, les organismes communautaires ont souvent peu de recours quant à la variété et la qualité nutritive des aliments qui leur sont remis; le manque d'équipements de réfrigération suffisants serait un autre facteur expliquant la présence réduite d'aliments périssables⁵. En bref, les défis rencontrés par les organismes communautaires dans leur offre de services alimentaires amènent à un questionnement sur l'impact des politiques et des plans d'action gouvernementaux sur les organismes-mêmes, mais également sur les personnes dans le besoin, alors que leur nombre ne cesse de croître.

Plusieurs études font état d'un engagement de l'État jugé insuffisant envers le communautaire et le soutien aux plus démunis, se traduisant pour les organismes par une dépendance aux dons, des difficultés de recrutement et de rétention de main-d'œuvre, une disparité territoriale de l'offre de services, etc.; et pour les personnes âgées par une augmentation des coûts des services d'aide à la vie domestique, un accroissement de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et une responsabilisation accrue des proches aidants. Face à ces constats, nombre de ces études proposent des stratégies pour garantir des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées : optimiser le réseau d'approvisionnement des organismes communautaires pour prendre en compte les enjeux de financement et d'action concertée⁶, développer des collaborations intersectorielles⁷, introduire l'autonomisation des personnes âgées ayant des incapacités légères ou modérées dans l'offre de service de soutien à domicile et en complémentarité avec les autres services du continuum⁸, optimiser les services à domicile pour améliorer les soins nutritionnels⁹. Pendant la pandémie de COVID-19, bien que les services d'aide alimentaire à domicile soient devenus plus difficiles à offrir, les organismes communautaires en services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées sont devenus un service essentiel, voire un service d'urgence. En effet, les Banques alimentaires du Québec ont rapporté une augmentation de 125 % des repas de popotes roulantes ainsi qu'une hausse de 19 % du nombre de personnes ayant reçu un panier d'aide alimentaire¹⁰. Malgré les contraintes, certains organismes ont développé des initiatives d'économie sociale et de souveraineté alimentaire, en mettant en place des stratégies de mutualisation des équipements de transport et d'entreposage, de location de cuisine, de gestion optimisée du personnel et de création de partenariats¹¹. Ainsi, des repas congelés et des paniers alimentaires ont pu être distribués à des personnes en situation de précarité alimentaire. Des auteurs rapportent que les services alimentaires de maintien à domicile ont également eu des bienfaits au niveau du bien-être physique et émotionnel des personnes âgées¹².

Malgré les différentes stratégies développées par des organismes communautaires pour faire face aux difficultés rencontrées pour garantir des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées, la recherche documentaire a permis de mettre en évidence que l'offre ne suffit pas à répondre à la demande et que cette situation a été exacerbée par la conjoncture de la pandémie COVID-19. Les organismes font donc face à de nombreux défis : précarité due à un manque de ressources humaines, tant au niveau des salariés que des bénévoles, augmentation des coûts des aliments, des transports..., mode de financement souvent inadéquat du fait du type d'action subventionné (mission vs projet), manque de coordination et de communication entre les prestataires de services, etc. Face à ce constat, aux fins du projet projet, il apparaissait primordial de cartographier l'écosystème alimentaire de maintien à domicile des personnes âgées au Québec afin d'avoir un portrait détaillé de l'offre des services alimentaires.

1.2 Cartographie de l'écosystème alimentaire de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie au Québec

La seconde étape du projet a consisté en une cartographie de l'écosystème alimentaire de maintien à domicile des personnes âgées dans huit régions du Québec : Abitibi-Témiscamingue, Capitale Nationale, Côte-Nord, Laval, Montérégie, Montréal, Outaouais, et Saguenay – Lac-St-Jean. Cette cartographie visait deux objectifs : 1) Réaliser un portrait provincial des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie; 2) Identifier les enjeux et les leviers afin d'émettre des recommandations et des pistes d'action.

1.2.1 Réaliser un portrait provincial des services alimentaires offerts

Le portrait provincial des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie a été réalisé durant l'été 2022. 452 organismes offrant des services alimentaires ont été recensés à partir de la liste des organismes détenue par le RPRQ, des listes des organismes détenues par les grands regroupements, et du répertoire 211. Un sondage à compléter en ligne a été envoyé par le RPRQ1 et les grands regroupements ont également partagé le lien du sondage. Deux relances par courriel ou par téléphone ont été effectuées. Tel que présenté en Annexe 2, le sondage visait à recenser des données sur le statut des organismes, le nombre de leurs employés et de leurs bénévoles, le type de services offerts aux personnes âgées ainsi que le prix des repas, les critères d'admissibilité à ces services, et enfin les freins et les solutions à l'offre des services.

1.2.1.1 Les services offerts

Le tableau 1 ci-après indique que les 452 organismes recensés peuvent offrir plusieurs services alimentaires aux personnes âgées vivant à domicile, allant des popotes roulantes (n=274) à l'aide à la préparation de repas (n=13). Les popotes roulantes constituent le service le plus souvent offert; elles représentent plus du double des services de dépannages alimentaires (n=123) ou de dîners communautaires (n=112). On retrouve ensuite les EÉSAD (n=97), les services d'accompagnement aux épiceries (n=85) et les cuisines collectives (n=74). Quel que soit le type de services, ce sont 123562 personnes âgées qui ont pu en bénéficier. À noter également que les services offerts dépendent grandement de l'implication de bénévoles. De fait, les 452 organismes recensés comptent presque deux fois plus de bénévoles (n=15310) que de salariés (n=8474).

Les popotes roulantes jouent un rôle important dans l'offre de services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées. En effet, les 274 popotes roulantes recensées par le RPRQ durant l'été 2022 avaient offert depuis le 1^{er} janvier 2022 3 821665 repas à 67 217 personnes âgées, et ce grâce à l'aide de 9801 bénévoles et à l'emploi de 1561 personnes (Tableau 2). Cette aide, comblée d'autres dons, tels que des dons alimentaires, a permis aux popotes roulantes d'offrir des repas dont le prix variait entre 2,5\$ et 9,28\$, soit un prix moyen de 6,84\$.

Tableau 1 : Nombre d'organismes offrant des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées par régions recensés par le Regroupement des popotes roulantes du Québec à l'été 202

Régions	Nb orga.	Nb popotes	Nb dépannages	Nb diners communautaires	Nb EESAD	Nb accompagnement épiceries	Nb cuisines collectives	Nb aide préparations repas	Autres services	Nb bénéficiaires	Nb salariés	Nb bénévoles
Abitibi-Témiscamingue	17	6	4	2	6	5	3	3		3 064	252	81
Bas-St-laurent	20	13	0	6	8	2	0	0	paniers de Noël	2 957	918	112
Capitale nationale	30	25	6	5	7	3	3	0	jardin/frigo	5 807	547	766
Centre du Québec	13	7	2	3	6	0	0	0		1 802	486	226
Chaudière-Appalaches	34	26	14	10	7	6	9	1	jardin/panier/frigo	5 253	828	804
Côte-Nord	15	10	4	1	5	3	0	0	panier/frigo/comptoir	933	75	44
Estrie	34	23	15	7	8	8	7	0	paniers/frigo/jardin	15 090	1 206	1 570
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	19	6	5	4	6	0	5	0		6 152	174	364
Lanaudière	19	10	3	5	5	3	3	0		5 578	693	204
Laurentides	24	14	10	8	5	4	5	0		5 101	300	656
Laval	14	6	5	7	1	1	1	1	comptoir alimentaire	3 757	217	288
Mauricie	17	9	6	2	6	3	2	1	panier/frigo	2 819	425	744
Montréal	58	40	21	17	11	13	11	0	déjeuner/sortie resto/jardin/épicerie	13 902	464	1 687
Montréal	79	46	13	27	6	22	15	6	comptoir/resto pop/épicerie/jardin	31 566	1 119	6 617
Nord-du-Québec	5	2	2	2	1	0	3	0		55	18	68
Outaouais	25	11	9	3	4	6	5	0	comptoir anti-gaspillage/jardin/frigo	3 450	319	805
Saguenay-Lac-St-Jean	29	20	4	3	5	6	2	1	jardins	16 276	435	273
Total	452	274	123	112	97	85	74	13		123 562	8 474	15 310

Tableau 2 : Nombre de popotes roulantes offrant des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées par régions recensées par le Regroupement des popotes roulantes du Québec à l'été 2022

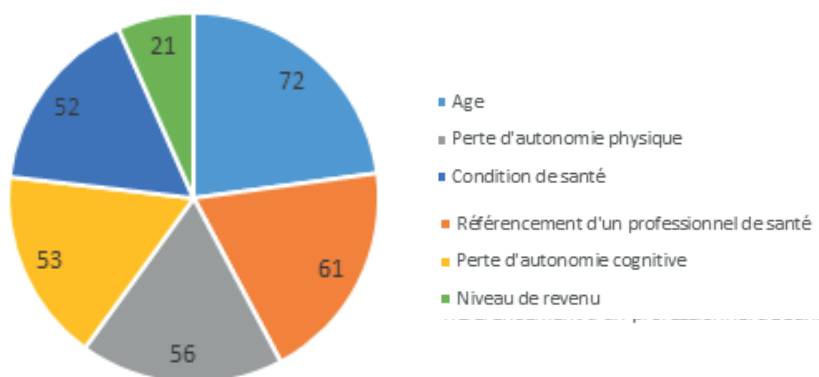
Régions	Nb popotes	Nb bénéficiaires	Nb repas 2022	Nb employés	Nb bénévoles	Prix moyen des repas
Abitibi-Témiscamingue	6	362	34 882	148	28	6
Bas-St-laurent	13	787	110 843	20	114	9,28
Capitale nationale	25	4 939	308 447	65	675	7,76
Centre du Québec	7	1 325	142 683	42	226	5,62
Chaudière-Appalaches	26	2 397	197 999	59	433	7,80
Côte-Nord	10	565	69 805	38	110	6
Estrie	23	5 368	475 846	190	1 334	6,90
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	6	109	3 807	3	58	5
Lanaudière	10	210	278 103	37	210	5,33
Laurentides	14	3 298	181 272	89	674	6,79
Laval	6	2 463	197 196	50	215	7,5
Mauricie	9	1 913	258 597	45	554	5
Montréal	40	7 632	612 817	250	1 139	6,73
Montréal	46	3 2875	805 804	402	3 698	6,07
Nord-du-Québec	2	22	2 256	7	34	2,5
Outaouais	11	2 198	88 238	101	227	8,33
Saguenay-Lac-St-Jean	20	753	53 070	17	73	6,83
Total	274	67 217	3 821 665	1 561	9 801	6,84

La cartographie réalisée durant l'été 2022 a également permis de dégager des données supplémentaires sur l'écosystème alimentaire de maintien à domicile des personnes âgées dans huit régions du Québec¹⁴. Ces données portent sur les critères d'admissibilité à leurs services, les freins rencontrés par les organismes et les solutions qu'ils ont envisagées pour maintenir un niveau de réponse aux besoins¹⁵.

1.2.1.2 Les critères d'admissibilité aux services

Les critères d'admissibilité aux services alimentaires de maintien à domicile sont variables et multiples : ce peut être l'âge (n=72), un référencement par un professionnel de la santé (n=61), une perte d'autonomie physique (n=56) ou cognitive (n=53), ou plus largement la condition de santé (n=52), et dans une moindre mesure, un faible niveau de revenu (n=21) (Figure 1). Les organismes qui considèrent l'âge comme un critère d'admissibilité l'ont principalement fixé à 65 ans. De plus, plus de la moitié des organismes (88/157) ont indiqué offrir leurs services aux proches aidants.

Figure 1: Critères d'admissibilité (n=118)



1.2.1.3 Les freins rencontrés par les organismes

Les freins à l'offre de services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées rencontrés par les 126 organismes répondants sont importants, et ce quel que soit le type de services offert (Tableau 3). Hormis l'augmentation du coût des aliments et de l'essence qui constitue le frein le plus souvent rapporté par tous les organismes, à l'exception des services d'aide à la préparation de repas, les freins peuvent varier sensiblement. Plus d'une popote sur deux fait face à un manque de financement et à une pénurie de bénévoles; le manque de financement et l'augmentation de la clientèle sont observés par plus de la moitié des organismes de dépannage alimentaire et des cuisines collectives. Les services d'accompagnement ou de livraison d'épiceries et d'aide à la préparation de repas sont dans une plus grande proportion que les autres services préoccupés par la pénurie de main-d'œuvre, ces services recourant moins souvent à des personnes bénévoles. À noter qu'à l'exception de deux entreprises privées, les organismes sont tous des organismes à but non lucratif (155/157) dont 64% (102/157) sont financés par le Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC).

Tableau 3 : Freins rencontrés par les organismes à l'offre de services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées recensés par le Regroupement des popotes roulantes du Québec à l'été 2022 (%)

Freins	Tous organismes confondus (n=126)	Popotes (n=84)	Dépannages alimentaires (n=61)	Diners communautaires (n=53)	Accompagnement ou livraison épiceries (n=54)	Cuisines collectives (n=46)	Aide préparation repas (n=28)
Augmentation coût aliments et essence	225	60	46	40	35	34	10
Augmentation clientèle	140	33	31	19	20	25	12
Manque de financement	149	43	33	25	20	24	4
Pénurie bénévoles	122	50	25	26	25	13	6
Pénurie salariés	119	25	18	15	26	18	17
Manque visibilité	73	23	15	14	10	10	1
Manque d'outils de gestion	35	12	7	7	5	4	-
Manque formation	14	4	1	4	1	3	1

1.2.1.4 Les solutions envisagées par les organismes

Les 141 organismes qui ont répondu aux solutions proposées considèrent tous qu'il faut recruter plus de nouveaux bénévoles et employés (Tableau 4). Quel que le type de services, c'est plus de la moitié d'entre eux qui l'envisage. Les avis sont plus partagés en ce qui a trait aux autres solutions. Augmenter la visibilité des organismes dans la communauté afin d'avoir plus de ressources, développer l'autofinancement¹⁶ et de nouveaux partenariats avec d'autres organismes sont des solutions envisagées pour plus du quart des services respectifs; organiser des campagnes de collectes de fonds ou de dons est aussi une solution envisagée pour plus du quart des service de popotes, de dépannages alimentaires et de dîners communautaires. En revanche, soumettre des demandes de subventions pour recruter des employés ou pour l'achat d'immobilisations, réorganiser le travail des organismes, mutualiser les services et les ressources, ou dispenser des formations aux équipes seraient des solutions envisagées par moins du quart des répondants.

Tableau 4 : Solutions envisagées par les organismes à l'offre de services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées recensés par le Regroupement des popotes roulantes du Québec à l'été 2022

Solutions	Tous organismes confondus (n=141)	Popotes (n=74)	Dépannages alimentaires (n=63)	Diners communautaires (n=53)	Accompagnement ou livraison épiceries (n=53)	Cuisines collectives (n=47)	Aide préparation repas (n=27)
Augmenter le recrutement d'employés et de bénévoles	191	51	33	27	34	27	19
Augmenter la visibilité	135	38	25	21	22	18	11
Développer l'autofinancement	114	27	25	16	21	14	11
Développer des partenariats	90	22	20	12	15	14	7
Organiser des collectes de fonds	88	24	22	13	12	11	6
Soumettre des subventions de recrutement	73	18	15	11	15	16	8
Réorganiser le travail	67	15	11	8	14	9	10
Mutualiser les services	58	9	5	7	17	6	14

1.2.2 Identifier les enjeux et les leviers afin d'émettre des recommandations et des pistes d'action

Suite au portrait qui vient d'être dessiné des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, le RPRQ souhaitait analyser plus en profondeur les enjeux et les leviers d'action des organismes offrant des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, afin de pouvoir ensuite proposer des pistes d'actions pour que les services s'adaptent à l'évolution et la croissance des besoins. Pour ce faire, le RPRQ a mandaté l'organisation à but non lucratif Communagir pour préparer et animer huit groupes de discussion, trois dans le Grand Montréal et cinq en régions. Les groupes de discussion ont été conduits à l'automne 2022. Six à huit personnes par groupe étaient invitées à participer, sur la base des trois éléments suivants :

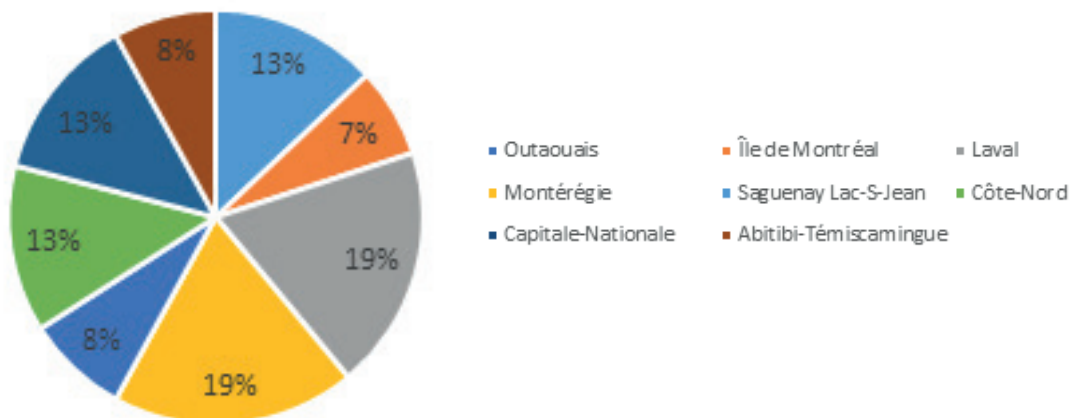
- Une expérience pertinente dans l'offre de services alimentaires de maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie;
- Une compréhension des défis actuels;
- Une réflexion sur des pistes de solutions.

Les groupes de discussion duraient environ deux heures trente et ils comprenaient trois thématiques réparties de la façon suivante :

- Mieux comprendre les défis et les difficultés vécus localement;
- Mieux connaître les stratégies pour y faire face;
- Identifier et approfondir des pistes et des solutions structurantes et préciser quels acteurs ont un rôle à jouer.

41 membres d'organismes offrant des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées ont participé aux huit groupes de discussion, se répartissant par région comme suit :

Figure 2: Participation par région (n=41)



1.2.2.1 Les difficultés vécues et les stratégies envisagées

Première difficulté : la hausse du coût de la vie et le manque de main d'œuvre dans les services dédiés aux personnes âgées, qui augmentent les risques de sous-alimentation, de malnutrition et exacerbent leur vulnérabilité

Lors de la restitution des résultats¹, il est apparu que les organismes constatent une diminution du pouvoir d'achat des personnes âgées surtout depuis la pandémie, entraînant des conséquences importantes. En effet, plusieurs personnes âgées sont confrontées à des choix déchirants, entre payer les repas, le logement, la médication, etc. Certaines d'entre elles ne peuvent plus s'offrir les services alimentaires de maintien à domicile et s'inscrivent aux dépannages alimentaires. Toutefois, ces derniers ne répondent pas nécessairement à leurs besoins nutritionnels et ils ne permettent pas de maintenir une vigie sur leur état de santé. D'autres personnes âgées vivant dans des résidences pour personnes âgées souhaiteraient avoir recours aux services alimentaires de maintien à domicile car le prix des repas offerts dans leur résidence sont trop élevés. Plusieurs personnes âgées méconnaissent les portes d'accès aux services et la fracture numérique ajoute des défis importants. Les organismes notent que le manque de main-d'œuvre dans les transports publics et adaptés amplifie l'insécurité alimentaire et l'isolement des personnes âgées qui pouvaient se déplacer plus facilement auparavant. De même, la pénurie de main-d'œuvre dans les épiceries entraîne la perte de plusieurs services de livraison, contribuant à la hausse des besoins de popotes roulantes.

Dans les régions plus éloignées, les services alimentaires de maintien à domicile font face à des difficultés encore plus marquées : coûts plus élevés pour s'approvisionner en aliments de qualité et nutritifs, pour produire et livrer les repas: Les frais d'essence et le temps dédié aux déplacements sont aussi plus importants. Les organismes rencontrent également plus de difficultés à recruter des bénévoles et des personnes salariées pour remplacer les personnes plus âgées et la rareté des fournisseurs d'aliments et de repas augmente la vulnérabilité et la dépendance des organismes.

Pour contrer les difficultés liées à la hausse du coût de la vie et le manque de main d'œuvre dans les services dédiés aux personnes âgées, les participants aux groupes de discussion ont identifié six stratégies et 20 mesures qui pourraient être développées :

Stratégies	Mesures
Stratégie 1 : Favoriser l'amélioration du crédit d'impôt associé à l'achat de repas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausser le crédit d'impôt associé à l'achat de repas, qui pourrait être plus élevé que celui qui est lié aux autres services de maintien à domicile car l'alimentation est un besoin essentiel ▪ Élargir le crédit d'impôt associé à l'achat de repas de services alimentaires de maintien à domicile pour toutes les personnes âgées utilisatrices, avec un tarif ajusté selon les revenus, et non pas uniquement pour celles qui ont 70 ans et +
Stratégie 2 : Favoriser l'accès économique aux repas pour les personnes âgées ayant un faible revenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un Fonds de solidarité pour offrir des repas gratuits aux personnes âgées dans le besoin ▪ Développer un système de crédit ou de paiement anticipé des repas proportionnel aux revenus des personnes âgées ▪ Offrir un panier de dépannage aux personnes âgées en situation de pauvreté qui est adapté à leurs capacités, avec des aliments à cuisiner et des repas préparés
Stratégie 3 : Collaborer au référencement et au repérage de personnes âgées isolées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le référencement entre les organismes du territoire ▪ Travailler avec les maires des petites municipalités pour repérer les personnes isolées ▪ Développer des mécanismes de communication et de référencement plus efficaces avec les CLSC, considérant le roulement du personnel ▪ Multiplier les façons d'informer les personnes âgées de l'existence des services alimentaires de maintien à domicile ▪ Tenir des groupes de discussions avec des personnes qui n'utilisent pas les services alimentaires de maintien à domicile pour comprendre le non-recours et réduire les barrières d'accès
Stratégie 4 : Faire connaître les avantages de recourir aux services alimentaires de maintien à domicile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire valoir le travail de vigie sur l'état de santé des personnes âgées, réalisé par les personnes qui livrent les repas ▪ Faire connaître le crédit d'impôt qui est remis aux personnes utilisatrices des services alimentaires de maintien à domicile. ▪ Sensibiliser les personnes âgées au fait que le service est universel et qu'il peut être offert à toutes, pas seulement aux personnes en perte d'autonomie
Stratégie 5 : Diversifier l'offre de services pour renforcer les capacités et l'autonomie des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des ateliers sur la gestion des aliments réfrigérés, pour éviter les pertes et le gaspillage ▪ Offrir des ateliers sur les valeurs nutritionnelles et les choix économiques ▪ Faire des popotes communautaires avec des hommes ▪ Offrir des recettes qui permettent de transformer et de découvrir de nouveaux aliments
Stratégie 6 : S'engager dans le développement social territorial	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler collectivement à réduire les déserts alimentaires en s'impliquant dans les démarches de développement social territorial. ▪ Participer aux tables de concertation du territoire et développer le réseautage avec les acteurs des différents secteurs

Deuxième difficulté : l'inadéquation entre le financement public des services alimentaires de maintien à domicile, la hausse des coûts de production de repas et l'augmentation des demandes

Les participants aux groupes de discussion ont largement fait état de l'inadéquation entre le financement public des services alimentaires de maintien à domicile, la hausse des coûts de production de repas et l'augmentation des demandes. Les services alimentaires de maintien à domicile n'auraient pas accès aux programmes d'aide aux organismes communautaires pour le dépannage alimentaire, renforçant l'impression que les personnes qui souhaitent vieillir à domicile sont oubliées par le gouvernement. Par ailleurs, malgré une hausse de référencement de la part des professionnels de la santé, l'instabilité et le roulement du personnel dans les institutions de santé réduisent l'efficacité dans le traitement des dossiers ou l'attribution du financement. Les services alimentaires de maintien à domicile constatent une augmentation du nombre de demandes non-traitées, des difficultés accrues de répondre aux régimes alimentaires particuliers. La plupart des services alimentaires de maintien à domicile absorbent la hausse des coûts des aliments et de l'essence en modifiant leur offre de services ou en coupant dans d'autres postes budgétaires. Mais les difficultés demeurent pour couvrir les secteurs plus éloignés, qui exigent plus de temps pour se déplacer, plus de frais d'essence et pour acheter des contenants qui conservent la chaleur.

Quatre stratégies et 19 mesures ont été proposées par les participants aux groupes de discussion :

Stratégies	Mesures
Stratégie 1 : Modifier l'offre de services pour pallier à l'augmentation des coûts de production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminuer la fréquence de livraison, notamment durant l'été ▪ Augmenter le prix des services ▪ Prioriser les personnes plus défavorisées et/ou plus âgées ▪ Limiter les choix dans les menus ▪ Adapter les recettes en fonction des rabais dans les épiceries ▪ Trouver des manières d'intégrer les légumineuses, qui sont nutritives et économiques ▪ Offrir des repas congelés pour les personnes sur les listes d'attente
Stratégie 2 : Réaliser des économies de système	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limiter les investissements dans les équipements et bâtiments ▪ Mutualiser les équipements comme les cuisines de production ▪ Optimiser la gestion des commandes et la livraison en expérimentant de nouveaux logiciels
Stratégie 3 : Diversifier les sources de revenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un volet d'économie sociale ▪ Utiliser les résultats financiers déficitaires pour chercher de nouveaux partenaires financiers ▪ Tenir de multiples activités de levées de fonds (ex. : guignolées)
Stratégie 4 : Sensibiliser aux défis d'opérer les services alimentaires de maintien à domicile et revendiquer un rehaussement du financement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profiter de la visibilité des Semaines québécoises des popotes roulantes et favoriser le développement et le partage d'outils de communication ▪ Utiliser les semaines thématiques et organiser un événement spécifique pour la sécurité alimentaire des personnes âgées ▪ Documenter et valoriser les impacts des services alimentaires de maintien à domicile ▪ Réaliser des représentations politiques pour rendre visibles les défis et les besoins des services alimentaires de maintien à domicile ▪ S'associer aux revendications du mouvement communautaire ▪ Revendiquer un rehaussement du financement qui tient compte des coûts réels

Troisième difficulté : l'augmentation de la charge de travail des personnes salariées et des bénévoles et les difficultés accrues dans le recrutement et la rétention

Le manque de bénévoles augmente la charge de travail de chaque personne dans les organisations, qu'elle soit bénévole ou salariée. Tant les bénévoles que les personnes salariées doivent répondre à plus de besoins tout en réalisant des économies, afin de pallier à l'augmentation des coûts de production. Pour économiser, la course aux rabais dans les épiceries ajoute à la charge de travail. Il devient donc difficile de recruter de nouvelles personnes, que ce soit pour la livraison ou pour remplacer les personnes plus âgées et expérimentées à la coordination ou la production des repas. De plus, les conditions de travail du milieu communautaire seraient moins attractives que celles du public, amplifiant les difficultés liées au recrutement et à la rétention de main d'œuvre.

Face à un tel constat, l'implication des bénévoles demeure primordiale et des stratégies doivent être déployées tant pour leur recrutement que pour leur rétention, telles que :

Stratégies	Mesures
<p>Stratégie 1 : Développer des stratégies pour recruter des bénévoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonifier l'image du bénévolat qui évolue ▪ Utiliser la Journée internationale des aînés pour promouvoir le bénévolat ▪ Solliciter les jeunes pour faire du bénévolat ▪ Favoriser le développement du bénévolat corporatif, par la mise en place de mesures incitatives ▪ Solliciter un engagement annuel des municipalités à recruter un certain nombre de bénévoles et à contribuer financièrement ▪ Favoriser le développement d'un crédit d'impôt qui serait remis aux bénévoles ▪ Développer une image de marque pour faire connaître les services alimentaires de maintien à domicile et faciliter le recrutement ▪ Organiser une journée portes ouvertes pour favoriser la visibilité et le recrutement
<p>Stratégie 2 : Développer des stratégies pour retenir les bénévoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le sentiment d'appartenance des bénévoles et favoriser le plaisir au travail (ex. repas partagés) ▪ Installer des mécanismes efficaces de suivi et de communication interne pour veiller au bien-être des personnes salariées et bénévoles ▪ Offrir une reconnaissance financière pour les bénévoles occupant des postes stratégiques ▪ Affecter des bénévoles plus âgés à des tâches moins exigeantes ▪ Offrir aux bénévoles le nettoyage de leurs voitures

Quatrième difficulté : les défis rencontrés avec les fournisseurs de repas

Selon les participants aux groupes de discussion, la plupart des services alimentaires de maintien à domicile qui ont des ententes avec des centres hospitaliers déplorent la faible qualité nutritionnelle des repas produits, la diminution des portions ou le peu d'attention accordée aux goûts et aux préférences, ce qui contribue à l'insatisfaction des bénéficiaires et au retrait de certains. Quant aux fournisseurs privés, ils seraient moins intéressés à développer des partenariats avec les services alimentaires de maintien à domicile car les profits leur apparaissent souvent insuffisants. Pour ceux qui produisent des repas, peu d'entre eux tiendraient compte des besoins nutritionnels des personnes âgées. Dans les régions éloignées, les défis apparaissent encore plus criants : la rareté des fournisseurs augmente la vulnérabilité des services alimentaires de maintien à domicile, qui dépendent parfois d'un seul fournisseur; ou encore, lorsque les livraisons impliquent de longues distances, les repas livrés à domicile ont souvent perdu leur chaleur. Les contenants d'emballage thermo scellés permettent de conserver la chaleur, mais représentent des coûts supplémentaires.

Pour les personnes consultées, les stratégies proposées pour pallier à certains des défis devraient être centrées sur les besoins des personnes âgées, à savoir :

Stratégies	Mesures
Stratégie 1 : Favoriser la prise en compte des goûts et des besoins nutritionnels des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des pratiques évaluatives, permettant de documenter l'appréciation des personnes âgées envers la qualité des repas et du service ▪ S'appuyer sur ces données pour sensibiliser le gouvernement et ses institutions à l'importance de considérer les goûts, besoins et préférences des personnes âgées
Stratégie 2 : Favoriser l'utilisation de contenants qui conservent la chaleur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager l'utilisation de contenants thermo scellés, en s'appuyant sur les normes MAPAQ qui incitent à prioriser certains types d'emballage ▪ Favoriser l'achat groupé de contenants écologiques et thermo scellés

Cinquième difficulté : les défis rencontrés dans l'approvisionnement en aliments pour produire les repas

L'approvisionnement auprès de distributeurs n'est pas accessible à tous les services alimentaires de maintien à domicile, du fait qu'une commande minimale est souvent exigée. Les services doivent donc avoir les capacités financières de commander en grande quantité puis de stocker leurs achats. Dans certaines régions, les comptoirs des épicerie sont parfois peu garnis et il y a de moins en moins d'invendus. La qualité des aliments est souvent compromise par de longues heures de transport. Il faut donc alors parcourir de longues distances pour acheter les aliments. Plusieurs répondants aux groupes de discussion ont déploré le fait que les partenariats entre les acteurs alimentaires (épicerie, producteurs, restaurateurs) et les services d'aide alimentaire sont difficiles, en raison des normes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Il serait actuellement moins coûteux pour les acteurs alimentaires de jeter la nourriture que de réaliser des dons. Ils ont également déploré la lenteur du processus avant que certaines organisations ne reçoivent une accréditation pour être considérées comme des banques alimentaires.

Pour contrer les difficultés d'approvisionnement en aliments pour produire les repas, les participants aux groupes de discussion voient deux stratégies, soit :

Stratégies	Mesures
Stratégie 1 : Renforcer l'économie circulaire et les collaborations entre les acteurs alimentaires et les services d'aide alimentaire sur les territoires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler à l'assouplissement des normes du MAPAQ, qui empêchent la récupération d'une quantité importante de nourriture comestible et plusieurs collaborations structurantes entre acteurs alimentaires et services d'aide alimentaire ▪ Sensibiliser aux impacts négatifs de la rigidité des normes du MAPAQ sur la sécurité alimentaire des communautés territoriales et leur économie circulaire ▪ Améliorer les impacts fiscaux des dons alimentaires pour que les acteurs alimentaires soient encouragés à faire des dons ▪ Créer des ponts entre les tables régionales et les démarches locales afin de renforcer l'économie circulaire ▪ Récupérer les surplus dans les ressources de dépannage alimentaire, les cantines d'entreprises, les cuisines collectives, les hôpitaux, les producteurs maraîchers ou les producteurs de pêche ▪ Accélérer le processus d'accréditation pour la reconnaissance d'organisations en tant que banques alimentaires
Stratégie 2 : Exercer une vigilance sur la valeur nutritive et économique des paniers d'épicerie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer ou faire connaître le projet du Dispensaire diététique de Montréal¹⁸ pour exercer une vigilance collective des paniers à provisions pour qu'ils soient nutritifs et économiques ▪ Favoriser l'achat groupé auprès de fournisseurs ou la mutualisation d'espaces et d'équipements pour stocker les aliments

Sixième difficulté : le manque de soutien pour opérer le virage vert

Les coûts associés au virage vert, comme l'achat d'un véhicule électrique pour la livraison ou de contenants réutilisables pour les repas, sont élevés et difficiles à assumer par certains services alimentaires de maintien à domicile. Plusieurs participants aux groupes de discussion ont noté qu'il est difficile de trouver du soutien financier pour opérer le virage vert. Par ailleurs, les systèmes d'autopartage (ex. Communauto) requièrent des procédures administratives trop lourdes pour les bénévoles effectuant les livraisons de repas.

Malgré ces difficultés, deux stratégies pourraient être mises en place, à savoir :

Stratégies	Mesures
Stratégie 1 : Développer des stratégies pour réduire l'empreinte carbone dans les déplacements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à contribution les MRC dans l'achat de voitures électriques pour effectuer les livraisons et réaliser des économies ▪ Favoriser l'allègement des procédures administratives liées aux systèmes d'autopartage de voitures
Stratégie 2 : Exercer une vigilance sur la valeur nutritive et économique des paniers d'épicerie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement de mesures incitatives encourageant l'achat et l'entretien de contenants réutilisables

Septième difficulté : l'isolement des services alimentaires de maintien à domicile et défis de communication

Tous les participants aux groupes de discussion ont exprimé un besoin de mieux se connaître entre services alimentaires de maintien à domicile afin de partager des connaissances, de favoriser l'entraide et le parrainage et de créer des alliances stratégiques pour faire face aux difficultés vécues. Tous considèrent que l'entraide devrait être une stratégie à privilégier.

Stratégies	Mesures
<p>Stratégie 1 : Favoriser l'entraide entre les services alimentaires de maintien à domicile à l'échelle régionale ou locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une meilleure connaissance entre les services alimentaires de maintien à domicile sur un territoire et des capacités de chacun ▪ Partager les connaissances et renforcer le référencement ▪ Envisager le développement d'une plateforme de type Slack pour connecter les services d'un même territoire, et faciliter l'accès aux informations et aux collaborations ▪ Recevoir un soutien organisationnel du RPRQ pour échanger et développer des stratégies communes pour faire face aux défis qui se posent ▪ Tenir des rencontres régionales entre les services de popotes roulantes ▪ Développer des alliances stratégiques entre les popotes : celles qui ont plus de moyens et d'expérience soutiennent ou parrainent celles qui en ont moins. ▪ Mettre en commun les besoins de main-d'œuvre dans le secteur de la sécurité alimentaire, à l'échelle régionale, avec des stratégies communes

1.2.2.2 Les stratégies les plus porteuses collectivement sur les territoires

Le RPRQ souhaitait également examiner les synergies qui sont à l'œuvre ou pourraient l'être et notamment les liens entre les institutions, les organismes communautaires et les partenaires privés, qui constituent l'écosystème alimentaire de maintien à domicile des personnes âgées au Québec. Pour ce faire, il a été demandé aux participants aux groupes de discussion de réfléchir à des stratégies porteuses pour leur territoire selon trois critères :

- Qui répondent à des besoins sur lesquels il semble prioritaire d'agir ;
- Qui ont le potentiel de générer de la collaboration entre les acteurs ;
- Qui permettent de faire une réelle différence sur l'enjeu avec les capacités dont les organismes disposent.

Le tableau 4 ci-après présente les stratégies porteuses des plus souvent au moins souvent énoncées par les groupes de discussion dans leurs régions respectives. Le partage d'information, les collaborations avec les acteurs concernés, et la visibilité des organismes constituent des pistes de solutions structurantes préconisées par la majorité des groupes de discussion. Le bénévolat corporatif ou les mesures incitatives, la réorganisation du travail et la mutualisation des services semblent être des stratégies moins souvent porteuses.

Tableau 4 : Stratégies porteuses rapportées par les groupes de discussion dans chacune des régions

Stratégies porteuses	Partage d'information	Collaborations / Partenariats	Visibilité	Bénévolat corporatif / mesures incitatives	Réorganisation du travail	Mutualisation
Abitibi-Temiscamingue		Sensibiliser les fournisseurs institutionnels de repas, comme le CHSLD, à l'importance de considérer les goûts, besoins et préférences des personnes âgées dans la préparation des repas			Développer des pratiques évaluatives, permettant de documenter l'appréciation des personnes âgées envers la qualité nutritionnelle, la diversité et la chaleur des repas livrés	Envisager de collectiviser l'achat d'emballage thermo-scellés
Capitale-Nationale		Solliciter un engagement annuel des municipalités à recruter un certain nombre de bénévoles et à contribuer financièrement au SAMD (ex. développement d'ententes de collaboration)				
Côte-Nord	Créer des ponts entre les tables régionales et locales dans l'intention de renforcer l'économie circulaire			Favoriser la récupération d'aliments, par l'assouplissement des normes du MAPAQ qui limitent la récupération de nourriture encore comestible et plusieurs collaborations structurantes entre acteurs alimentaires		
Laval	Favoriser l'échange sur les bonnes pratiques	Favoriser l'entraide entre les SAMD	Développer une image de marque pour mettre de l'avant les valeurs des SAMD, les faire connaître, favoriser le recrutement de bénévoles et des salariés et contribuer au développement de liens avec les épiceries	Contribuer à l'amélioration des impacts fiscaux liés aux dons alimentaires afin d'inciter les fournisseurs et producteurs à donner la nourriture plutôt que de la jeter	Développer une image de marque pour mettre de l'avant les valeurs des SAMD, les faire connaître, favoriser le recrutement de bénévoles et des salariés et contribuer au développement de liens avec les épiceries	
Montréal	Recevoir un soutien organisationnel du RPRQ pour se rencontrer entre SAMD, échanger, ventiler et développer des stratégies communes pour faire face aux défis					
Montréal	Favoriser la tenue de rencontres entre les SAMD à différentes échelles	Renforcer les collaborations et le référencement	Développer une meilleure connaissance entre SAMD	Favoriser le développement du bénévolat corporatif, par la mise en place de mesures incitatives		
Outaouais	Favoriser le partage d'informations sur les logiciels qui peuvent faciliter la planification des commandes et des livraisons	Augmenter les échanges avec les CIUSSS pour mieux comprendre les besoins et les capacités	Accélérer et multiplier les façons d'informer les personnes âgées de l'existence des SAMD			Favoriser la mutualisation des locaux, des équipements de production
Seguény Lac-St-Jean		Travailler ensemble pour développer des collaborations avec les producteurs locaux et favoriser l'accès à des produits frais pour nourrir les personnes âgées	Réaliser des représentations auprès de différents acteurs (élus municipaux, comités locaux en sécurité alimentaires, etc.) pour faire connaître les défis des SAMD et les besoins des personnes âgées qui souhaitent vieillir à domicile		Augmenter la visibilité des enjeux des SAMD en s'associant notamment aux revendications du mouvement communautaire	

En résumé

En résumé, les résultats des groupes de discussion ont permis d'étayer les résultats des sondages. Lorsqu'on examine les freins pointés lors du sondage et les difficultés soulevées lors des groupes de discussion, on observe une concordance sur plusieurs enjeux : l'augmentation du coût des aliments et de la clientèle, le manque de main d'œuvre salariée, de bénévoles, de financement, et de visibilité. Les participants aux groupes de discussion ont fait ressortir d'autres difficultés importantes que sont les défis rencontrés avec les fournisseurs de repas et dans l'approvisionnement en aliments pour produire les repas, ainsi que le peu de soutien pour opérer le virage vert.

On constate une cohérence également entre des solutions envisagées lors du sondage et des stratégies qui pourraient être privilégiées selon les répondants aux groupes de discussion. Les propositions visent à augmenter le recrutement, la visibilité des services, développer les partenariats et mutualiser les services, développer l'autofinancement et organiser des collectes de fonds. D'autres avenues ont été présentées dans les groupes de discussion dans un souci de mieux prendre en compte les besoins des personnes âgées (ex. : exercer une vigilance sur la valeur nutritive et économique des paniers de provisions; favoriser la prise en compte des goûts et besoins nutritionnels des personnes âgées; favoriser l'utilisation de contenants qui conservent la chaleur), mettre en place des pratiques écoresponsables, et créer des programmes d'incitatifs fiscaux. Ces différentes stratégies ont été renforcées lorsque les participants aux groupes de discussion ont été invités à identifier lesquelles leur semblent contribuer à la construction d'une réponse soutenue et adéquate pour composer avec les problématiques qu'ils vivent. L'intensification des collaborations avec les acteurs concernés et de la visibilité des organismes constituent des stratégies structurantes préconisées par la majorité des groupes de discussion, ainsi que, dans une moindre grande mesure, le développement des mesures incitatives et de la mutualisation de certains services ou équipements.

3 RECOMMANDATIONS ET PISTES D'ACTION DANS UNE VISÉE DE TRANSFORMATION

Lors de la première étape du présent projet, la recherche documentaire sur les services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec a permis de mettre en évidence diverses stratégies pour garantir des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées : optimiser le réseau d'approvisionnement des organismes communautaires pour prendre en compte les enjeux de financement et d'action concertée¹⁹, développer des collaborations intersectorielles²⁰, introduire l'autonomisation des personnes âgées ayant des incapacités légères ou modérées dans l'offre de service de soutien à domicile et en complémentarité avec les autres services du continuum²¹, optimiser les services à domicile pour améliorer les soins nutritionnels²². Pendant la pandémie de COVID-19, bien que les services d'aide alimentaire à domicile soient devenus plus difficiles à offrir, certains organismes ont développé des initiatives d'économie sociale et de souveraineté alimentaire, en mettant en place des stratégies de mutualisation des équipements de transport et d'entreposage, de location de cuisine, de gestion optimisée du personnel et de création de partenariats²³.

Ensuite, lors de la seconde étape du projet, la cartographie de l'écosystème alimentaire de maintien à domicile de âgées au Québec a montré que les organismes adoptaient ou suggéraient des stratégies similaires à celles rapportées dans la littérature : augmenter le recrutement de personnes bénévoles et salariées, accroître la visibilité des services, développer des partenariats et mutualiser les services, développer l'autofinancement et créer des programmes d'incitatifs fiscaux, exercer une vigilance sur la valeur nutritive et économique des paniers de provisions, favoriser la prise en compte des goûts et des besoins nutritionnels des personnes âgées, mettre en place des pratiques écoresponsables, tout en garantissant la livraison de repas chauds. Certaines stratégies, peu développées, mériteraient l'attention, qu'il s'agisse de favoriser la prise en compte des goûts et des besoins nutritionnels des personnes âgées; de mettre en place des pratiques écoresponsables, de réorganiser le travail en recourant à des plateformes numériques de communication, à des logiciels de gestion de commandes, ou de bonifier ou créer des programmes d'incitatifs fiscaux.

Concernant les programmes d'incitatifs fiscaux, des participants aux groupes de discussion considéraient par exemple que le programme de crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés du gouvernement du Québec devrait être révisé en vue d'un élargissement des critères d'âge (ex. : inclure les personnes de 65 à 69ans) et d'accessibilité (ex. : inclure les personnes âgées vivant dans des logements privés). Le programme devrait aussi être rééquilibré avec un taux variable dégressif en fonction du revenu au lieu d'un taux de crédit unique. Un autre exemple concerne le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique qui devrait inclure les services de livraison de repas. Des participants considéraient que les services de livraison de repas sont des services d'aide à domicile, au même titre que l'aide à la préparation de repas. Même si les services sont offerts par des bénévoles, ces derniers ont la charge d'assumer les dépenses liées au transport (auto et essence). De plus, plusieurs participants aux groupe de discussion ont souligné le besoin fondamental que constitue l'alimentation, bien avant l'entretien ménager.

Considérant les stratégies identifiées lors de la recherche documentaire et de la cartographie des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec et compte tenu de la mission des services alimentaires de maintien à domicile, en l'occurrence celle du RPRQ, qui est d'« offrir du soutien à domicile par la livraison de repas sains et nutritifs à coût abordable dans une approche de bienveillance aux personnes âgées ou en perte d'autonomie », six grandes recommandations et 17 pistes d'action pour les concrétiser peuvent être proposées afin d'accompagner les organismes, notamment les popotes roulantes, dans une transformation inévitable, tout en maintenant une offre alimentaire qui tienne compte des besoins des personnes âgées qui demeurent à domicile.

Recommandation 1 : augmenter le recrutement de personnes bénévoles et salariées

Pistes d'action

Recrutement de bénévoles

- Utiliser la Journée internationale des aînés pour promouvoir le bénévolat.
- Solliciter les jeunes pour faire du bénévolat.
- Favoriser le développement du bénévolat corporatif (ex. : étudiants), par la mise en place de mesures incitatives (ex. : crédit d'impôt).
- Solliciter un engagement annuel des municipalités à recruter un certain nombre de bénévoles et à contribuer financièrement.

Rétention de bénévoles

- Développer le sentiment d'appartenance des bénévoles et favoriser le plaisir au travail (ex. repas partagés).
- Installer des mécanismes efficaces de suivi et de communication interne pour veiller au bien-être des personnes salariées et bénévoles.
- Affecter des bénévoles plus âgés à des tâches moins exigeantes.
- Offrir aux bénévoles le nettoyage de leurs voitures.
- Offrir une reconnaissance financière pour les bénévoles occupant des postes stratégiques.

Recommandation 2 : accroître la visibilité des services alimentaires de maintien à domicile

Pistes d'Action

Référencement et repérage de personnes âgées isolées

- Développer une image de marque pour mettre de l'avant les valeurs des services alimentaires de maintien à domicile, les faire connaître, favoriser le recrutement de bénévoles et des salariés et contribuer au développement de liens avec les épiceries.
- Multiplier les façons d'informer les personnes âgées de l'existence des services alimentaires de maintien à domicile.
- Tenir des groupes de discussions avec des personnes qui n'utilisent pas les services alimentaires de maintien à domicile pour comprendre le non-recours et réduire les barrières d'accès.
- Renforcer le référencement entre les organismes du territoire.
- Travailler avec les maires des petites municipalités pour repérer les personnes isolées.
- Développer des mécanismes de communication et de référencement plus efficaces avec les CLSC.

Promotion des services alimentaires de maintien à domicile

- Faciliter la réalisation de démarches d'évaluation de programmes dans les services alimentaires de maintien à domicile pour mettre en lumière leurs contributions et leurs impacts dans la vie des personnes âgées et dans leur maintien à domicile.
- Faire valoir le travail de vigie sur l'état de santé des personnes âgées, réalisé par les personnes qui livrent les repas.
- Sensibiliser les personnes âgées au fait que le service est universel et qu'il peut être offert à toutes, pas seulement aux personnes en perte d'autonomie.
- Faire connaître le crédit d'impôt qui est remis aux personnes utilisatrices des services alimentaires de maintien à domicile.

Sensibilisation aux défis d'opérer les services alimentaires de maintien à domicile

- Profiter de la visibilité des Semaines québécoises des popotes roulantes et favoriser le développement et le partage d'outils de communication.
- Utiliser les semaines thématiques et organiser un événement spécifique pour la sécurité alimentaire des personnes âgées.
- Réaliser des représentations auprès de différents acteurs (élus municipaux, comités locaux en sécurité alimentaires, etc.) pour faire connaître les défis des services alimentaires de maintien et les besoins des personnes âgées qui souhaitent vieillir à domicile.
- S'associer aux revendications du mouvement communautaire.

Recommandation 3 : développer des partenariats et mutualiser les services

Pistes d'action

Entraide entre les services alimentaires de maintien à domicile à l'échelle locale ou régionale

- Développer une meilleure connaissance entre les services alimentaires de maintien à domicile sur un territoire et les capacités de chacun et renforcer le référencement.
- Envisager le développement d'une plateforme de type Slack pour connecter les services d'un même territoire, et faciliter l'accès aux informations et aux collaborations.
- Favoriser le partage d'informations sur les logiciels pouvant faciliter la planification des commandes et des livraisons.
- Recevoir un soutien organisationnel du RPRQ pour échanger et développer des stratégies communes pour faire face aux défis qui se posent.
- Développer des alliances stratégiques entre les popotes : celles qui ont plus de moyens et d'expérience soutiennent ou parrainent celles qui en ont moins.

Développement social territorial

- Travailler ensemble pour développer des collaborations avec les producteurs locaux et favoriser l'accès à des produits frais pour nourrir les personnes âgées.
- Travailler collectivement à réduire les déserts alimentaires en s'impliquant dans les démarches de développement social territorial.
- Participer aux tables de concertation du territoire et développer le réseautage avec les acteurs des différents secteurs.
- Augmenter les échanges avec les CIUSSS pour mieux comprendre les besoins et les capacités.

Renforcement de l'économie circulaire et des collaborations entre les acteurs alimentaires et les services d'aide alimentaire sur les territoires.

- Créer des ponts entre les tables régionales et locales dans l'intention de renforcer l'économie circulaire.
- Récupérer les surplus dans les ressources de dépannage alimentaire, les cantines d'entreprises, les cuisines collectives, les hôpitaux, les producteurs maraîchers ou les producteurs de pêche.
- Sensibiliser aux impacts négatifs de la rigidité des normes du MAPAQ sur la sécurité alimentaire des communautés territoriales et leur économie circulaire.
- Améliorer les impacts fiscaux des dons alimentaires pour que les acteurs alimentaires soient encouragés à faire des dons.

Économies de système

- Limiter les investissements dans les bâtiments et les équipements.
- Favoriser la mutualisation des locaux, des équipements de production.
- Envisager de collectiviser l'achat d'emballage thermo-scellés.

Recommandation 4 : développer l'autofinancement et créer des programmes d'incitatifs fiscaux

Pistes d'action

Diversification des sources de revenus

- Développer un volet d'économie sociale.
- Tenir de multiples activités de levées de fonds (ex. : guignolées).

Modification de l'offre de services pour pallier à l'augmentation des coûts de production

- Prioriser les personnes plus défavorisées et/ou plus âgées.
- Diminuer la fréquence de livraison, notamment durant l'été.
- Augmenter le prix des services.
- Limiter les choix dans les menus.
- Adapter les recettes en fonction des rabais dans les épiceries.
- Trouver des manières d'intégrer les légumineuses, qui sont nutritives et économiques.

Amélioration du crédit d'impôt associé à l'achat de repas

- Hausser le crédit d'impôt associé à l'achat de repas, qui pourrait être plus élevé que celui qui est lié aux autres services de maintien à domicile car l'alimentation est un besoin essentiel.
- Élargir le crédit d'impôt associé à l'achat de repas de services alimentaires de maintien à domicile pour toutes les personnes âgées utilisatrices, avec un tarif ajusté selon les revenus, et non pas uniquement pour celles qui ont 70 ans et plus.

Recommandation 5 : exercer une vigilance sur la valeur nutritive et économique des paniers de provisions et favoriser la prise en compte des goûts et des besoins des personnes âgées

Pistes d'action

Vigilance sur la valeur nutritive et économique des paniers d'épicerie

- Participer ou faire connaître le projet du Dispensaire diététique de Montréal pour exercer une vigilance collective des paniers à provisions pour qu'ils soient nutritifs et économiques.
- Favoriser l'achat groupé auprès de fournisseurs ou la mutualisation d'espaces et d'équipements pour stocker les aliments.

Prise en compte des goûts et des besoins nutritionnels des personnes âgées

- Développer des pratiques évaluatives, permettant de documenter l'appréciation des personnes âgées envers la qualité nutritionnelle, la diversité et la chaleur des repas livrés.
- S'appuyer sur ces données pour sensibiliser le gouvernement et ses institutions à l'importance de considérer les goûts, besoins et préférences des personnes âgées.
- Sensibiliser les fournisseurs institutionnels de repas, comme les CHSLD, à l'importance de considérer les goûts, les besoins et les préférences des personnes âgées dans la préparation des repas.

Recommandation 6 : mettre en place des pratiques écoresponsables

Pistes d'action

Utilisation de contenants qui conservent la chaleur

- Encourager l'utilisation de contenants thermo scellés, en s'appuyant sur les normes MAPAQ qui incitent à prioriser certains types d'emballage.
- Favoriser l'achat groupé de contenants écologiques et thermo scellés.

Sensibilisation à l'importance de réduire l'utilisation de contenants à usage unique

- Favoriser le développement de mesures incitatives encourageant l'achat et l'entretien de contenants réutilisables.

Développement de stratégies pour réduire l'empreinte carbone dans les déplacements

- Mettre à contribution les MRC dans l'achat de voitures électriques pour effectuer les livraisons et réaliser des économies.
- Favoriser l'allègement des procédures administratives liées aux systèmes d'autopartage de voitures.

4 CONCLUSION

Que ce soit dans la littérature ou sur le terrain, il ressort que les services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées apportent plusieurs bénéfices tant socio-sanitaires qu'économiques. De fait, ils représentent souvent l'un des premiers services communautaires auxquels accèdent les personnes âgées confrontées à une perte de leur autonomie. Ils leur permettent de répondre à leurs besoins nutritionnels, mais aussi de réduire l'insécurité alimentaire, la solitude, l'isolement et par conséquent de maintenir leur santé physique et psychologique, de tisser des liens avec la communauté et de participer à la vie sociale. Comme il a été rapporté dans la littérature, certains services sont souvent accompagnés d'un soutien personnalisé et d'une évaluation globale des besoins²⁴, ce qui conduit nombre d'entre eux à revoir leur mission dans une approche de bienveillance qui via leurs services visent non seulement le maintien à domicile mais aussi le maintien dans la communauté des individus. La littérature met également en évidence que soient pris en considération les bénéfices des relations à long terme avec les bénéficiaires qui permettent de connaître et de prendre en compte les besoins individuels et les problèmes de santé. Il a souvent été mentionné que les popotes roulantes, entre autres durant la pandémie, ont continué d'offrir des services directs à la population et ont contribué à une réduction des dépenses hospitalières ou dans d'autres centres de soins en permettant aux personnes âgées de demeurer à leur domicile. Il serait donc opportun que la place des popotes roulantes soit revue dans l'ensemble de l'écosystème des services de soutien à domicile.

Le large éventail d'avantages exercés par les services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec devrait être reconnu à l'échelle provinciale, les reconnaissant comme partie intégrante des soins nécessaires pour favoriser le vieillissement chez soi. Les défis et les ressources limitées auxquels les services sont confrontés indiquent qu'il est essentiel que les fournisseurs de services disposent des outils nécessaires pour évaluer et répondre aux besoins des bénéficiaires et, par conséquent, la nécessité de politiques publiques pour les protéger et les doter en personnel et en ressources, ce qui leur permettrait de poursuivre leur mission auprès de l'ensemble des personnes âgées au Québec. Lors des groupes de discussion, les participants ont fait part de plusieurs difficultés auxquelles les services sont confrontés. Qui plus est, dans les régions plus éloignées, l'étendue du territoire à couvrir, la densité populationnelle plus faible et le vieillissement accentué de la population sont des facteurs qui amplifient les difficultés vécues par les organismes. Dans toutes les régions, les organismes ont exprimé des préoccupations environnementales importantes. Ils souhaitent réduire le gaspillage alimentaire, utiliser des contenants réutilisables ou réaliser des déplacements plus écologiques. Les défis pour opérer le virage vert n'apparaissent pas liés à un manque de volonté des organismes, mais à un manque de soutien financier du gouvernement et à la rigidité de certaines normes. En ce sens, certaines normes du MAPAQ pourraient être revues pour permettre le développement de solidarités structurantes avec de nouveaux donateurs d'aliments, surtout dans les territoires ayant des déserts alimentaires.

Afin que les services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec puissent poursuivre leur mission, en particulier dans un contexte de croissance des besoins, il apparaît primordial de soutenir leurs efforts. Le présent portrait provincial des services alimentaires de maintien à domicile des personnes âgées au Québec en a fait la preuve. Il s'agit maintenant d'accompagner les services dans leur transformation, à partir des recommandations et des pistes d'action identifiées, afin de les aider à s'adapter aux besoins grandissant de la population âgée.

5 SOURCES

1. Les définitions de ces concepts figurent en Annexe 1.

2. Cf Recherche documentaire, page 12.

3. Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 Engagés pour nos collectivités. https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/PL_pagac_2022-2027_MTESS.pdf

4,5. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24486/Ticala_Raluca_2020_memoire.pdf?sequence=3&isAllowed=y

6. <https://fgmtl.org/wp-content/uploads/2020/12/Hunger-Zero-in-Montreal-Phase-3.pdf>

7. <https://www.crdbsl.org/mandats/recherche-action-sur-le-maintien-a-domicile-des-aines-et-la-vitalite-des-communautés-rurales>

8. Selon l'INESSS, « l'autonomisation consiste à aider les personnes âgées à continuer de vivre à domicile. Parmi ses principales caractéristiques, mentionnons sa courte durée (environ six à douze semaines), la détermination d'objectifs avec l'utilisateur et son proche aidant à l'intérieur d'un plan d'intervention, la prestation des services par des intervenants non professionnels, l'adaptation de l'environnement et l'apprentissage de l'utilisation d'aides techniques ». https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Geriatrie/INESSS_Avis_Autonomisation.pdf

9. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31521950/>

10. https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/10/BAQ_BilanFaim_2021_Final.pdf

11. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/19071/medina_panet-raymond_arianne_MEnv_2022.pdf?sequence=6&isAllowed=y

12. https://journals.lww.com/homehealthcareonline/Fulltext/2018/05000/Home_Delivered_Meals_to_Older_Adults__A_Critical.5.aspx

13. La collecte et l'analyse des données a été assumée par le RPRQ et une équipe d'étudiants de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke.

14. Pour rappel, ces huit régions sont les suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Capitale Nationale, Côte-Nord, Laval, Montérégie, Montréal, Outaouais, et Saguenay – Lac-St-Jean.

15. Sur 297 organismes ayant été invités à compléter le sondage, 161 l'ont complété; toutefois, 27 organismes l'ont complété partiellement. De ce fait, certaines questions ont été répondues à 44%. Les réponses obtenues permettent tout de même de dresser un portrait pour au moins 134 organismes offrant un service de soutien alimentaire pour le maintien à domicile des personnes âgées.

16. Par exemple, certains organismes prévoient effectuer la transition d'un fournisseur externe pour la production des repas à une production à l'interne avec l'ajout d'un cuisinier ou augmenter les coûts pour certains des services et rejoindre une plus grande clientèle ou ouvrir une cafétéria ou encore bénéficier du bénévolat corporatif.

17. L'analyse et la restitution des résultats des groupes de discussion ont été effectuées par Communagir.

18. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-dispensaire-dietetique-de-montreal-devoile-les-resultats-du-panier-a-provisions-nutritif-et-economique-quel-est-le-cout-reel-d-une-alimentation-equilibree-de-base-en-2022--892491140.html>

19. <https://fgmtl.org/wp-content/uploads/2020/12/Hunger-Zero-in-Montreal-Phase-3.pdf>

20. <https://www.crdbsl.org/mandats/recherche-action-sur-le-maintien-a-domicile-des-aines-et-la-vitalite-des-communautés-rurales>

21. Selon l'INESSS, « l'autonomisation consiste à aider les personnes âgées à continuer de vivre à domicile. Parmi ses principales caractéristiques, mentionnons sa courte durée (environ six à douze semaines), la détermination d'objectifs avec l'utilisateur et son proche aidant à l'intérieur d'un plan d'intervention, la prestation des services par des intervenants non professionnels, l'adaptation de l'environnement et l'apprentissage de l'utilisation d'aides techniques ». https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Geriatrie/INESSS_Avis_Autonomisation.pdf

22. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31521950/>

23. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/19071/medina_panet-raymond_arianne_MEnv_2022.pdf?sequence=6&isAllowed=y

24. <https://www.211qc.ca/alimentation/aide-alimentair>.

6 ANNEXES

Annexe 1 : Définition des concepts

Termes	Définitions	Sources
<p>Popote roulante</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La popote roulante est un service qui consiste à offrir des repas sains livrés régulièrement à domicile aux personnes ayant besoin d'un appui alimentaire, majoritairement des aînés, leur permettant ainsi de demeurer dans leur communauté plutôt qu'en institution. ▪ Service de repas à domicile assuré par des bénévoles aux personnes incapables de préparer des repas ou qui sont dans l'incapacité de sortir de chez elles en raison d'incapacité physique ou intellectuelle. ▪ Les popotes roulantes consistent à la préparation de plats et à la distribution de repas à domicile par des bénévoles. On y prépare des repas chauds, des repas congelés, des repas en purée. Plusieurs organismes peuvent ainsi apporter, non seulement un repas chaud pour le midi, mais aussi des repas congelés pour les jours où la popote roulante n'effectue pas de distribution. ▪ Le service de popote roulante cuisine, prépare et livre plus d'une centaine de repas sains et nutritifs, chaque jour, à des personnes de notre communauté en perte d'autonomie. ▪ Les services de livraison de repas à domicile ou popotes roulantes sont des programmes communautaires de soutien nutritionnel. Ils consistent à transporter et à procurer des repas chauds, nutritifs et équilibrés au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Ces ressources visent à l'amélioration des apports énergétiques et nutritionnels des personnes âgées ou du moins la prévention de leur détérioration. Les popotes roulantes sont également une forme de support social en plus d'être un moyen de surveillance de l'état de santé des bénéficiaires. 	<p>Regroupement des popotes roulantes du Québec</p> <p>Portail Québec</p> <p>211 Grand Montréal</p> <p>Santropol roulant</p> <p>Roy MA, Évaluation de l'efficacité des services de livraison de repas à domicile chez les personnes âgées, Mémoire présenté à la Faculté de médecine en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.) en Sciences cliniques, 1999.</p>

<p>Soutien à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les services d'assistance personnelle aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie, tels les soins d'hygiène, l'aide à l'alimentation et à la mobilité; les services d'aide domestique, tels l'entretien ménager, la préparation des repas, l'approvisionnement et autres courses, l'entretien des vêtements et la lessive; le soutien civique, comme l'aide à l'administration du budget. ▪ Les services de soutien à domicile sont offerts aux personnes en perte d'autonomie ou ayant un handicap physique ou une déficience intellectuelle. Certains services sont également offerts aux proches aidants de ces personnes. Ils peuvent être offerts sur une base temporaire ou à long terme, selon les besoins de la personne. Pour demander des services de soutien à domicile, il faut communiquer avec le centre local de services communautaires (CLSC) de sa région. ▪ Les services de soutien à domicile ont pour but de maintenir la personne dans son milieu de vie naturel tout en la soutenant dans son désir de mener une vie autonome. Ces services visent aussi à éviter ou à réduire la durée d'une hospitalisation. ▪ Les services de soutien à domicile s'adressent aux personnes qui présentent une ou des incapacités temporaires ou permanentes et qui doivent recevoir une partie ou la totalité des services dont ils ont besoin, parce qu'ils sont incapables de se déplacer ou qu'il est jugé plus pertinent de leur offrir ces services à domicile. ▪ Les services offerts visent principalement à assurer le maintien à domicile afin que la personne puisse vivre le plus longtemps possible chez elle. Ils visent aussi le soutien des proches aidants afin d'éviter leur épuisement. Par ailleurs nous visons aussi à éviter l'hospitalisation, à en réduire la durée et à faciliter le retour à la maison. ▪ Somme accordée par le gouvernement aux personnes dont le travail est d'aider des personnes handicapées ou en perte d'autonomie pour des services d'assistance personnelle et d'aide domestique. 	<p>MSSS du Québec, Chez soi : Le premier choix - La politique de soutien à domicile, 2003.</p> <p>Gouvernement du Québec</p> <p>Portail Québec</p>
----------------------------------	---	--

<p>Maintien à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le maintien à domicile des personnes âgées relève d'une organisation générale qui englobe tous les services et moyens permettant aux populations concernées en ayant fait la demande de rester à leur domicile. [...] En termes de services, l'aide à la vie quotidienne constitue un axe central du maintien à domicile. Pour cela, l'aide à domicile est un acteur central de cette politique. Elle soutient et accompagne la personne tant sur les aspects matériels de l'aide qu'en accompagnement social » (Vercauteren, 2011, p. 152) ▪ Le maintien à domicile désigne le fait qu'une personne âgée fasse le choix de rester chez elle plutôt que d'entrer en établissement spécialisé (maison de retraite ou EHPAD) alors qu'elle manifeste des signes de dépendance. Vivre dans son logement nécessite alors la mise en place d'aides : humaines (aides à domicile); matérielles (aménagement de la maison); financières. Avant d'opter pour le maintien à domicile, il faut donc évaluer la situation financière, l'état de santé et la dépendance de la personne âgée. 	<p>Vercauteren, R. (dir.). (2011). Dictionnaire de la gérontologie sociale : vieillissement et vieillesse. Toulouse, France : Érès.</p> <p>Prévislima</p>
<p>Soutien vs maintien</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le vocable soutien à domicile est préféré à maintien à domicile, employé auparavant, pour la raison suivante: le terme soutien place l'accent sur la personne, en mesure d'exercer ses choix, alors que le terme maintien renvoie à un objectif extérieur à la personne. 	<p>MSSS du Québec, Chez soi : Le premier choix - La politique de soutien à domicile, 2003.</p>
<p>Perte d'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La perte d'autonomie est la résultante pour des activités et la participation à la vie sociale de l'interaction entre des facteurs personnels comme les altérations entre les fonctions du corps — déficiences — et les facteurs environnementaux qui se comportent comme des facilitateurs ou des obstacles. ▪ Handicap lié à l'impossibilité pour une personne d'effectuer, sans aide, certaines tâches de la vie courante. ▪ L'incapacité, pour une personne, de décider et d'assurer seule certains actes de la vie courante. Liée au processus naturel de vieillissement, elle est due à des altérations aussi bien physiques que psychiques, car le cerveau vieillit aussi. ▪ Syndrome clinique qui regroupe un ensemble de symptômes non spécifiques touchant les sphères physique, psychique, sociale et fonctionnelle. La perte d'autonomie fonctionnelle est la difficulté à accomplir les activités de la vie quotidienne et domestique, dans la mobilité et dans les communications. ▪ Impossibilité pour une personne d'effectuer certains actes de la vie courante dans son environnement habituel. 	<p>OMS, « Pour une politique de prévention au service de l'autonomie », 2011.</p> <p>Portail Québec</p> <p>Doctissimo</p> <p>Arcand, M. et Hébert, R. (2007). Précis pratique de gériatrie (3e éd.). Saint-Hyacinthe : Édisem et Maloine</p> <p>Ennuyer, B. (2013). Les malentendus de l'« autonomie » et de la « dépendance » dans le champ de la vieillesse. Le Sociographe, -6, 139-157. https://doi.org/10.3917/graph.hs06.0139</p>

<p>Incapacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'incapacité est un terme générique qui couvre les handicaps, les limitations de l'activité et les restrictions à la participation. Un handicap est un problème dans une fonction ou structure d'un organisme; une limitation d'activité est une difficulté rencontrée par un individu qui souhaite exécuter une tâche ou une action; tandis qu'une restriction à la participation est un problème empêchant un individu de s'engager pleinement dans les situations de la vie courante. ▪ Limitation d'activités ou une restriction rattachée à un état physique ou mental ou à un problème de santé. ▪ Limitation d'activités qui découle d'un état, d'une condition ou d'un problème de santé physique ou mentale de longue durée. Chez les adultes, le concept d'incapacité renvoie à la réduction (partielle ou totale) de la capacité de réaliser certaines fonctions ou tâches de la vie quotidienne, comme entendre, voir, parler, marcher ou manier des objets. Il inclut aussi des limitations sur le plan des fonctions cognitives (comme les difficultés de mémoire, les troubles d'apprentissage, la déficience intellectuelle ou les troubles envahissants de développement) ainsi que des limitations d'activités à la maison, à l'école ou au travail ou encore dans les déplacements, les sports ou les loisirs, en raison d'un état ou d'un problème de santé physique de longue durée, d'une part, ou en raison d'un trouble émotif, psychologique ou psychiatrique de longue durée, d'autre part. 	<p>Organisation mondiale de la santé</p> <p>Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : rapport technique et méthodologique. 2006.</p> <p>Fournier, Claire, Marcel Godbout et Linda Cazale (2013). Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Méthodologie et description de la population visée, Volume 1, Québec, Institut de la statistique du Québec, 71 p.</p>
<p>Incapacité vs limitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La définition classique de l'incapacité indique qu'il s'agit d'une limitation persistante qui ne change pas. Cependant, cette tendance relativement stable ne se manifeste pas chez bon nombre de personnes ayant une incapacité. Ces personnes peuvent plutôt connaître des périodes de bonne santé qui sont interrompues par des périodes de leurs limitations (épisodes intermittents). Leurs limitations peuvent également changer au fil du temps (se détériorer, s'améliorer ou varier). On peut utiliser le terme dynamique pour caractériser ces incapacités évolutives, par opposition au terme « constante » qui sert à désigner les incapacités qui ont tendance à être plus stables au fil du temps. L'expérience collective des personnes ayant des dynamiques de l'incapacité peut être différente de celle des personnes ayant une incapacité constante. ▪ Selon les auteurs et/ou les milieux professionnels, les termes incapacité et limitation d'activité peuvent être utilisés de façon interchangeable ou encore refléter des notions fondamentalement différentes. En santé publique, ce sont les termes incapacités et limitations d'activités qui sont couramment utilisés depuis plusieurs années. Ils désignent généralement les états de santé des personnes et aussi la participation des individus à la société. Cette terminologie reflète toutefois mal des distinctions potentiellement importantes en terme d'intervention. 	<p>Statistique Canada. Les dynamiques de l'incapacité : les limitations progressives, récurrentes ou fluctuantes. 2019</p> <p>Institut national de la santé et des services sociaux du Québec</p>

<p>Saine alimentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une alimentation saine est constituée d'aliments diversifiés et donne priorité aux aliments de valeur nutritive élevée sur le plan de la fréquence et de la quantité. En plus de leur valeur nutritive, les aliments ont une valeur gastronomique, culturelle ou affective. La saine alimentation se traduit par le concept d'aliments quotidiens, d'occasion et d'exception, de même que par des portions adaptées aux besoins des personnes. Les divers milieux doivent présenter une offre alimentaire en concordance avec leur mission où la proportion des aliments quotidiens, d'occasion et d'exception pourra varier. ▪ Une alimentation saine est constituée d'aliments diversifiés et donne priorité aux aliments de valeur nutritive élevée sur le plan de la fréquence et de la quantité. En plus de leur valeur nutritive, les aliments véhiculent une valeur gastronomique, culturelle ou affective. La saine alimentation se traduit par le concept d'aliments quotidiens, d'occasion et d'exception de même que par des portions adaptées aux besoins des personnes. Les divers milieux doivent présenter une offre alimentaire en concordance avec leur mission, où la proportion d'aliments quotidiens, d'occasion et d'exception pourra varier. ▪ Pour qualifier une alimentation de «saine», il faut se baser sur l'ensemble des habitudes alimentaires d'une personne. Un aliment à lui seul n'a aucun impact direct, positivement ou négativement, sur la santé d'un individu. Dans une saine alimentation, aucun aliment n'est interdit. Ainsi, en plus de compter des aliments riches en nutriment (ex : fruits, légumes, grains entiers, légumineuses, etc.), elle peut inclure des aliments à plus faible valeur nutritive (ex : saucisse à hot dog, frites, muffin commercial, repas surgelé, etc.). L'objectif : consommer les aliments moins nutritifs en plus petites quantités et moins souvent, en laissant une plus grande place aux aliments riches en nutriment. 	<p>Ministère de la santé et des services sociaux. Vision de la saine alimentation. 2010</p> <p>Table québécoise sur la saine alimentation</p> <p>Dispensaire diététique de Montréal</p>
----------------------------------	---	---

<p>Sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de tout temps d’approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix. ▪ La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. ▪ La sécurité alimentaire, qui consiste à assurer un accès physique et économique aux aliments, repose sur les aspects suivants : Disponibilité : disponibilité d’aliments en quantité suffisante et d’une qualité appropriée, dont l’approvisionnement est régulièrement assuré par la production nationale, les importations ou l’aide alimentaire; Accès : accès à des revenus ou ressources adéquats permettant d’acquérir une nourriture appropriée par la production locale, l’achat, l’échange, les dons, les emprunts ou l’aide alimentaire; Utilisation : les aliments sont correctement utilisés par une transformation et des pratiques de stockage correctes, de bonnes connaissances et l’application judicieuse des pratiques de nutrition et de soins des enfants, ainsi que des services de santé et d’assainissement convenables; Stabilité : chacun doit avoir un accès permanent à une nourriture adaptée. Cet accès ne doit pas être menacé par des situations d’urgence aiguës ou récurrentes (crises soudaines ou pénuries saisonnières). ▪ Chacun peut se procurer, en tout temps, une quantité suffisante d’aliments sains et nutritifs pour mener une vie saine et active et pour assurer à ses enfants une croissance et un développement adéquats; L’accès physique et économique (pouvoir d’achat) à des aliments à un coût raisonnable est garanti; L’accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix alimentaires éclairés est assuré; Les aliments accessibles sont acceptables sur les plans personnels et culturels; Les aliments sont obtenus par des moyens socialement acceptables et respectueux de la dignité humaine; Les aliments sont produits, distribués et consommés d’une manière qui s’inscrit dans un système agroalimentaire durable; La production, la distribution et la consommation des aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont justes et équitables. 	<p>Comité de la sécurité alimentaire mondiale (1974)</p> <p>Comité de la sécurité alimentaire mondiale (1996)</p> <p>Organisation mondiale de la santé</p> <p>MSSS du Québec, Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire, 2008.</p>
<p>Autonomie alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le respect des êtres humains, de la nature, de tous les êtres vivants et de l’environnement, l’autonomie alimentaire suppose une prise en charge individuelle et collective visant l’accessibilité à une nourriture de qualité et à un meilleur contrôle du système alimentaire qui ne peut se faire sans une démarche d’éducation populaire. 	<p>Regroupement des cuisines collectives du Québec</p>

Annexe 2 : Sondage

Portrait provincial des services alimentaires de maintien à domicile des aînés

Nous sommes une équipe d'étudiantes et d'étudiants au baccalauréat en administration des affaires à l'Université de Sherbrooke et nous effectuons un mandat en collaboration avec le Regroupement des popotes roulantes du Québec. En l'absence d'études ciblées concernant la sécurité alimentaire des personnes âgées en perte d'autonomie et demeurant à leur domicile, nous désirons recenser les différentes offres de services alimentaires qui permettent aux aînés de continuer d'être inclus dans la communauté partout au Québec. L'objectif final de cette étude est la mise en lumière des services existants, l'analyse des freins rencontrés et les perspectives d'amélioration dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation constante de la demande, associé aux pressions financières de plus en plus fortes et la pénurie de main d'œuvre qui touchent les organismes.

Nous vous remercions sincèrement de prendre quelques instants pour compléter ce questionnaire.

1. Nom de l'organisme
2. Région administrative
3. Adresse (numéro civique, rue)
4. Ville
5. Code postal
6. Numéro de téléphone
7. Adresse courriel
8. Statut de l'organisme(OBNL incorporé, Association de bénévoles, Entreprise privée, autres)
9. Si OBNL incorporé; Financé via le PSOC ou Financé via un autre ministère que le MSSS
10. Si Entreprise privée : EESAD ou Autre
11. Services offerts aux personnes âgées Aide à la préparation des repas (soutien à domicile) Popote roulante, Dîners communautaires, Accompagnement/livraison d'épicerie, Dépannage alimentaire, Cuisine collective, Service de traiteur (entreprise d'insertion) ou Autres)
- 12 Si Aide à la préparation des repas : PEFSAD ou Chèque emploi service
13. Quel est le type de repas/service pour chaque services offerts (ex. panier alimentaire,repas congelé, etc.) ?
14. Quel est le prix moyen pour chaque service
15. Quels sont les critères d'admissibilité pour qu'une personne puisse se prévaloir de vos services pour personne âgée?
16. Vos services alimentaires sont-ils également offerts aux proches aidants ?
17. Nombre approximatif de votre clientèle
18. Nombre approximatif du personnel (salariés, bénévoles).
19. Quels sont actuellement les freins que vous rencontrez ?
20. Quelles sont les solutions que vous envisagez ?
- 21.Précisez le type de ressources que vous aimeriez obtenir en augmentant votre visibilité dans la communauté (ex. : ressources humaines, financières, matérielles, etc.)
22. Précisez la réorganisation de travail souhaitée
23. Précisez les nouveaux partenariats que vous souhaiteriez développer
24. Précisez les formations envisagées (ex. : formation en RH, en gestion, en philanthropie, etc.)
- 25 Y-a-t-il d'autres organismes qui offrent des services alimentaires pour le soutien à domicile des aînés dans votre région ?
26. Si oui, pouvez-vous les citer ?
27. Quelle relation entretenez-vous avec ces organismes ?

Annexe 3 : Cadre d'entretien des groupes de discussion

1. INTRODUCTION	1.1. Présentation du projet : intentions, contexte, étapes
	1.2. Communagir, déroulement, indications, questions et sondage
2.DÉFIS ET DIFFICULTÉS	2.1. Difficultés et défis : Ce que l'on sait
	2.2. Difficultés et défis rencontrés sur votre territoire
3.STRATÉGIES	3.1. Stratégies pour faire face aux difficultés : Ce que l'on sait
	3.2.Stratégies expérimentées
	3.2. Se préparer au déballage d'une stratégie structurante
Pause- 10 min	
3.STRATÉGIES (suite)	3.2. Priorisation d'une stratégie structurante - peut être un modèle organisationnel
	3.2. Analyse d'une piste structurante - qui peut être un modèle organisationnel
4.CONCLUSION	4.1 Informations sur les prochaines étapes et appréciation





Financé par:

